

La commune de Liffol-le-Grand fait partie du département des Vosges, arrondissement et canton de Neufchâteau.

Elle est située à l'extrémité ouest du département, à quelques kilomètres de la rive gauche de la Meuse, à la limite du département de la Haute-Marne.

L'altitude du village est de 310 m. de moyenne, sa superficie est de 3337 ha.

Les communes limitrophes à l'ouest sont : LIFFOL-LE-PETIT et AILLIANVILLE (Hte-Marne), au nord.

BRECHAINVILLE, PARGNY-sous-MUREAU, VILLOUXEL et MONT-les-NEUFCHÂTEAU, à l'est

FREVILLE et BAZOILLES-sur-MEUSE, au sud : HARREVILLE-les-CHANTEURS (Hte-marne).

Liffol est situé dans la région nord-ouest du département qui se nomme la plaine. Son territoire est bordé au sud-est par les côtes d'Harréville et Bazoilles-sur-Meuse, au nord-ouest par les coteau des hauts-bois dont l'altitude atteint 400 à 445 m au nord-est les coteau du bois le Comte dont le sommet s'élève à 448 m.

Il est traversé par le ruisseau de la Saônelle ainsi nommé depuis sa sortie de l'étang du gué qui recueille les eau du Royat de la Sente en provenance de Liffol-le-Petit (limite orientale de partage des eau avec le bassin parisien). La Saônelle reçoit aussi les eau des ruisseau descendant les pentes des Hauts-Bois dans lesquels s'écoule les eau des sources de la

Coudre, de la Combe Jean Legrand, de la racine et des Vergères. Le ruisseau des Vergères ou du paquis de Chatel activait autrefois un moulin.

Le ruisseau de la Moltache (dit ruisseau Marteau) conduit une partie des eaux de l'agglomération dans la Saône qui reçoit aussi, par temps de pluie abondante les eaux du Royat de Lavaux. Elle se jette dans la Meuse à 13 Km de Liffol non loin du village de Frebécourt.

Le sol de la commune est formé de calcaire jurassique et d'argile. C'est un sol assez fertile.

On y rencontre aussi une marne Jaune d'ocre, quelque peu calcaire et très ferrugineuse, surtout dans la partie avoisinant le territoire de Liffol-le-Petit. Ce terrain riche en oxyde de fer fut exploité jadis dans la région avant l'ouverture des importantes mines de Meurthe et Moselle.

Depuis le 16^{ème} siècle jusque vers 1825, on a exploité des petits gisements de minerai de fer qui était conduit dans les forges de la région.

On a exploité aussi des carrières de laves et de moellons

Il y eut des fours à chaux au 18^{ème} siècle,

En 1706, il y avait une quinzaine d'artisans qui travaillaient le bois : tourneurs et sabotiers. Les tourneurs fabriquaient des rouets à filer.

Depuis le début du 17^e siècle, plusieurs habitants commerçaient avec les Pays-Bas, notamment la région de Liège.

Plus tard, dans la 2^{ème} partie du 18^{ème} siècle, il se faisait à Liffol un roulage considérable.

Il y avait environ 30 rouliers dont quelques uns étaient de véritables négociants transporteurs. Ils sillonnaient toute la France et se rendaient

même jusque sur les ports de mer. Ils transportaient des produits de manufacture de la Lorraine, plus spécialement de la verrerie et de la faïence. Ils rapportaient par contre en voiture diverses marchandises.

Ce commerce cessa avec l'installation des chemins de fer.

À la fin du 18^e et première moitié du 19^e siècle, il y avait quelques fabricants de limes, d'étrilles, de chaînes et des cloutiers.

Mais L'agriculture restait la principale activité.

La fabrication du siège pris naissance vers 1864 avec l'ancienne main-d'œuvre du travail du bois (spécialement les tourneurs).

La fabrication du siège, d'abord artisanale, continua à prospérer.

Une première scierie fut créée.

Après 1880, de nouvelles entreprises s'installent et on commence à fabriquer des sièges de style plus raffiné avec travail de sculpture.

Après 1900, une nouvelle progression s'affirme et devient encore plus rapide et plus importante après 1945.

Les anciennes usines s'agrandissent, des nouvelles se créent, y compris des entreprises de type " association ouvrières ". Plusieurs se lancent dans la fabrication du meuble de style, le tout, siège et meuble entièrement terminée en y intégrant les opérations de garnissage, tapisserie et finition complète. La fabrication des carcasses de sièges reste encore pour une proportion importante.

La population actuelle est devenue presque entièrement industrielle.

LIFFOL-LE-GRAND

Avant la conquête de la Gaule par César, Liffol se trouve dans la Gaule Belgique, tribu des Leuques et proche des Lingons. Ces peuples celtes et belges étaient établis dans la région depuis plusieurs siècles avant notre ère (300,500 ans avant J.C.). Ils passèrent ensuite sous la domination romaine.

Le chef-lieu de la tribu des Leuques était TOUL.

Pendant la période mérovingienne, Liffol se trouve dans le royaume d'AUSTRASIE, royaume de l'est, près de la frontière des Burgondes (vers 511). La capitale du royaume d'Austrasie fut d'abord REIMS et puis METZ.

Ce serait sur le territoire de Liffol que les troupes de Frédégonde, reine de Neustrie, remportent une sanglante bataille sur sa rivale Brunehaut, reine d'Austrasie en l'an 596.

En 680, au même endroit, Ebroin, Maire du palais de Neustrie, bat lui aussi les Austrasiens commandés par Pépin d'Héristal.

C'est non loin de Liffol, en l'an 577, qu'eut lieu à Pompierre (Vosges) une entrevue où le roi Gontrand donne son royaume de Bourgogne à son neveu Childebert, jeune roi d'Austrasie.

Cette donation fut ratifiée par le traité d'Andelot (Hte-Marne) en l'an 587.

Sous la monarchie carolingienne, Charlemagne avait fait l'unité des provinces françaises, mais après sa mort le démembrement de son vaste empire s'effectua par le traité de Verdun en 843.

A la suite des partages successifs des descendants de Charlemagne, en 855 LOTHAIRE II reçoit dans son partage un vaste pays entre la mer du

Nord et le Jura, dans lequel se trouve l'ancienne Austrasie.

C'est l'ensemble de ses provinces que l'on appela LORRAINE en prenant le nom de son souverain. La Lorraine restait sous la protection du Saint-Empire Germanique.

1) Ces événements, reconnus par les historiens, sont des plus controversés lorsqu'il s'agit du lieu où ils se sont déroulés. En effet, les uns pensent qu'il faut les situer à Laffau, entre Laon et Soissons, les autres à Liffol.

2) Andelot : ce bourg était le dernier de la Bourgogne, vers le nord, à la jonction des deux voies de Langres à Nais et de Montsaon à Soulosse. Grégoire de Tours (538-594) théologien et historien, évêque de Tours en 573, mêlé aux luttes entre les petits fils de Clovis, il va en décrire les péripéties presque au jour le jour. Il fut un négociateur et médiateur entre les rois francs, particulièrement lors du traité d'Andelot.

Il a écrit dans le latin demi barbare de son époque une histoire des Francs qui est précieuse pour l'étude de l'époque mérovingienne (591).

En 1044, l'empereur d'Allemagne confia l'investiture de la Lorraine à Adalbert, Comte de la maison d'Alsace et à qui succéda Gérard d'Alsace son neveu.

En 1033, le domaine que les ducs de la maison de Bar avaient réussi à se constituer plus ou moins légitimement fut détaché de la Lorraine et forma le Comté de Bar. Liffol était compris dans ce territoire.

Le Barrois, sous le nom de comté puis de duché vécut de son existence

propre et autonome près de quatre siècles et demi jusqu'à ce qu'il fut réuni à la Lorraine en 1484-1485.

Entre temps, le 4 juin 1301, le Comte de Bar se reconnaît vassal pour le roi de France de toutes les terres qu'il possédait sur la rive gauche de la Meuse et qu'on appela "Barrois Mouvant". Liffol était compris dans ce territoire.

En 1766, après la mort de Stanislas, la Lorraine fut définitivement réunie à la France.

LES TEMPS PRÉHISTORIQUES ET GALLO-ROMAINS

Le développement de l'agglomération actuelle de LIFFOL LE GRAND n'a probablement commencé que vers le début du Moyen-Age, après la période qui suivit les invasions barbares. Mais il est certain que plusieurs endroits de son territoire furent occupés au temps préhistoriques – protohistoriques et gallo-romains. Ce fut toujours une région de passage et aussi de frontières à commencer par les tribus celtiques.

La découverte de nombreux objets lithiques (bifaces, grattoirs, perçoirs, fragments de haches, etc. ... de silex ou de chaille) prouve l'ancienneté du terroir et le site remonte aux époques primitives du quaternaire paléolithique et néolithique (10.000 ans et au delà).

Les périodes qui ont succédé à la préhistoire ont aussi laissé des traces importantes sur le territoire de la commune .

A deux kilomètres seulement du bourg actuel, sur les lieux-dits de "La

Goulotte", la voie du Fays", ces endroits situés au abords de la route qui se dirige vers VILLOUXEL et Coussey et aussi plus au fond de la gorge, à proximité de la source, on a découvert une occupation gauloise, puis gallo-romaine.

Déjà à l'époque gauloise, il y avait probablement un sanctuaire non loin de la source.

Dès la conquête romaine dans la première partie du premier siècle le modeste village gaulois s'agrandit et des bâtiments cultuels s'établissent autour de la source.

Cette grande villa gallo-romaine régit un domaine agricole étendu.

Elle était florissante et riche pendant les deu premiers siècles. On y a retrouvé deux mosaïques de petites dimensions, l'une est conservée au musée d'Epinal (découverte en 1830) l'autre conservé au musée local. Des fragments de murs peints et de marbres, poteries, monnaies etc... furent découverts en cet endroit.

Les désastres et les invasions barbares des dernières années du 2e siècle ont ruinés presque totalement la villa.

Au début du 3e siècle, le calme revenu, favorise une réoccupation du site. Un ensemble artisanal travaille à satisfaire les besoins locau et parait eporter (découverte d'un four à tuiles, poteries, un four à chaux. On a fondu le minerai et travaillé le fer.

L'agriculture revit certainement plus tournée vers l'élevage.

A l'arrière du captage des sources de la goulotte, il fut dégagé un important bâtiment du 3e siècle édifié sur des substructions du 1er siècle.

Il contenait un appareil à usage de four ou de chauffage. Il y avait un foyer en bordure duquel se trouvait une petite stèle en calcaire tendre représentant dans une niche la déesse NANTOSUELTA (déesse à la ruche et divinité gauloise). Il y avait de nombreuses poteries, objets de fer et de bronze et quantité d'outillage les plus variés.

Une amphore en provenance d'Afrique du nord, et aussi plusieurs monnaies.

Sur l'emplacement gaulois, les fouilles ont restitués plusieurs monnaies soit des Leuques ou des Lingons.

L'invasion barbare de 256 paraît avoir ruiné définitivement le site.

La voie romaine que l'on appelle "la vieille route" reliait la ville de Grand à la grande voie romaine de Lyon à Trèves en passant par Liffol pour se diriger vers Harréville et Pompierre.

Elle était encore empruntée pour aller à Grand Jusqu'au début du siècle dernier, la nouvelle route de Joinville ne fut créée que dans la 1^{ère} moitié du 19^e siècle.

De l'habitat gaulois et gallo-romain, il n'a pas été découvert de sépultures.

De l'époque présumée de destruction du village gallo-romain au regroupement de l'agglomération actuelle, il y a cette période méconnue des temps mérovingiens qui n'a laissé, pour l'instant aucun indice de vie communautaire si ce n'est quelques énigmatiques noms de lieu située entre les finages de Liffol-le-Grand et Liffol-le-Petit où de vieilles ruines pourraient perpétuer quelques souvenirs concrets.

À la fin du 5^e siècle, période qui suivit les invasions barbares qui mirent fin à l'empire romain d'occident, l'histoire est enveloppée d'un grand silence.

Ces invasions avaient laissé le pays sans gouvernement, dans un état lamentable.

Les villas rurales étaient dévastées et les terres restaient en friches, la forêt reprenait ses droits, les routes n'étaient plus entretenues et le pillage avait rendu la misère encore plus grande.

La population dispersée ou décimée se regroupe autour des défenses naturelles ou artificielles; les domaines agricoles furent partagés (maisons, champs) entre les propriétaires indigènes (gallo-romains) et les nouveaux venus (Francs).

Ce regroupement de la population rurale a constitué l'origine historique de la formation de nos villages.

Au dessus de toutes ces calamités, l'église prit en charge le rassemblement des hommes à l'ombre d'un clocher ou de sa dépendance et sous la protection d'un patron céleste, le fondement religieux du village allait s'appeler paroisse.

La vie monastique se développe et un clergé régulier se forme. Des établissements religieux, abbayes et prieurés sont fondés. Dès le VII^e siècle l'abbaye des bénédictins de St-Evre de Toul, ensuite St-Mihiel dans les premières années du VIII^e siècle, puis d'autres ordres prennent naissance.

L'ensemble des habitants du village a constitué une communauté rurale dont les membres étaient liés entre eux par une forte solidarité dans la

jouissance en commun des droits d'usage et la soumission à des contraintes rurales, telles celles imposées par l'assolement triennal, attesté déjà pour le 12^e siècle.

Il en a été ainsi du village gallo-romain de "la Goulotte" détruit par les invasions barbares vers 256.

La population dispersée et décimée se regroupa vers l'emplacement de l'agglomération actuelle, au abords des deux voies romaines et de leur jonction (la route romaine qui descendait de Grand et se dirigeait vers Harréville et Pompierre et la route nationale N° 65 devenue N 974 de Neufchâteau à Bonny-sur-Loire et qui était l'ancienne voie romaine Montsaon-Soulosse).

Au moyen âge, sur le territoire de Liffol, cette route était désignée sous le nom de "Grand chemin public".

La jonction de ces deux voies semble se situer vers le carrefour nommé encore aujourd'hui "Le Carron".

Au moyen âge on édifia une tour de guet (l'actuelle tour du clocher de l'église). Elle comportait au rez-de-chaussée une salle d'arme voûtée avec des archères.

La vieille nef de l'ancienne église était de même construction avec des murs de 1m50 de large et éclairée seulement par deux baies très basses et très étroites du côté du midi. L'une des deux archères commandait la porte d'entrée au couchant près de la tour.

1) Archives des Vosges - série H- Abbaye de Mureau, liasse Liffol (1157-1184)

LA CHARTE DE FRANCHISE DE LIFFOL-LE-GRAND ET LES AUTRES PRIVILEGES DES HABITANTS.

Par une charte datée du 05 juillet 1329, Edouard 1er, comte de Bar affranchit les habitants de Liffol. Il confirme et approuve les libertés et coutumes (libertates consuetudines) dont les dits habitants ont joui de temps immémorial et qui sont consignés dans le tete rédigé en latin.

Au mois de mars 1370, Robert, Duc de Bar, confirme lui aussi les libertés

En 1660, les villages de Liffol et VILLOUXEL furent donnés en engagement à un Seigneur particulier par le Duc de Lorraine et l'administration de la commune fut quelque peu modifiée.

Depuis l'engagement de 1660, les seigneuries de Liffol et VILLOUXEL avaient passé successivement au mains du Sr Simon SALLET (premier seigneur engagiste -1660-), Nicole SALLET épouse de Melchior DIEZ, Claude François LABBE, Simon Melchior LABBE, Jeanne LABBE, Marquise de Meuse, Charles François LABBE, Claude Antoine LABBE.

Claude Antoine LABBE, Baron de Beaufremont était donc seigneur engagiste de Liffol et VILLOUXEL en 1725.

C'est en sa faveur que le Duc Léopold de Lorraine érigea la terre de Liffol

en Conté avec Prévôté, nous le non de MORVILLIERS, par lettres patentes du 21 novembre 1725. Liffol était la chef-lieu et la prévôté qui y fut établie se composait d'un prévôt qui était en même temps chef de police et gruyer, d'un Procureur d'office, d'un greffier ainsi que d'un ou plusieurs sergents.

Le Prévôt jugeait en première instance toutes les affaires personnelles, mites et criminelles de tous les sujets du dit comté sauf l'appel comme l'ancienneté.

Ces nouveaux offices, créés en 1725, ne supprimaient pas pour autant l'administration communale (Maire ou Syndic et échevins) et devaient subsister Jusqu'à la révolution de 1789.

De 1731 à 1791 un bureau de contrôle fonctionnait à Liffol, équivalent à un bureau d'enregistrement actuel.

Il y avait aussi un magasin à sel avec un fermier et des employés. Liffol-le-Grand fut érigé en comté avec prévôté sous le nom MORVILLIERS en 1725 et prit le nom de BRUNET-NEUILLY en 1778.

Il devient chef-lieu de canton en 1790 et retrouve son cher et vieux nom. Il faisait partie de l'ancien comté, puis duché de Bar (Barrois mouvant) réuni à la Lorraine dans la 2e moitié du 15e siècle, puis la Lorraine rattachée à la France en 1766.

LES ARMES DE LIFFOL-LE-GRAND

écartelé au 1 et 4 d'azur à la croix ancrée d'argent, au 2 et 3 de gueules à la bande d'argent chargée d'une rose de gueules en coeur et côtoyée de

deux roses d'argent. Sur le tout de gueules à deux bourdons d'or mis en sautoir.

L'ADMINISTRATION DE LA COMMUNAUTE

La législation - la justice

Liffol-le-Grand faisait partie de l'ancien duché de Bar et compris ensuite dans la partie du duché pour laquelle les ducs de Bar devaient rendre hommage au roi de France et qu'on appela Barrois Mouvant à la suite du traité de Bruges conclu en 1301 entre les deux souverains.

La communauté dépendait du Bailliage de Bassigny, sénéchaussée de La Mothe et Bourmont, siège Judiciaire de St-Thiébauld; elle était régie par la Coutume du Bassigny et les appels, en dernier ressort passaient devant le parlement de Paris.

C'était une seigneurie de Haute, Moyenne et Basse justice appartenant aux Ducs de Lorraine et de Bar jusqu'à son engagement, à partir de 1660, des seigneurs particuliers.

Elle était administrée par une sorte de corps municipal, composée d'un Maire ou Mateur et de conseillers ou échevins au nombre de sept, que l'on appelait aussi gens de Justice, tous pris au sein de la communauté et qui étaient institués chaque année avec l'assentiment de tous les habitants réunis à cet effet.

Ces magistrats choisis pour un an avaient des fonctions multiples administratives, législatives et judiciaires.

Le Mateur levait les impôts et redevances dont il était rendu responsable et poursuivait les réfractaires par toutes voies de contrainte et devait en

verser le montant entre les mains du Sénéchal de la Mothe et Bourmont, receveur des finances du domaine(qui correspondrait aujourd'hui au fonctions de percepteur).

Il administrait avec ses échevins les propriétés communales, rendait la justice au nom de la communauté assisté aussi de ses échevins; mais il ne leur appartenait pas de connaître des affaires criminelles. Ils avaient le droit de nommer des tuteurs et curateurs pour administrer les biens des mineurs ou pupilles.

Toutes ces fonctions étaient gratuites, mais le mayer et les échevins étaient exemptés du droit de bourgeoisie et prélevaient une part qui leur était réservée sur les amendes de justice.

Chaque année le mayer rendait son compte au sénéchal de la Mothe et Bourmont.

Les assemblées communales, qui groupaient une grande partie des habitants qui voulaient bien s'y rendre, étaient annoncées au son de la cloche et avaient lieu soit au devant de l'église à la sortie des offices ou sur la place publique et plus tard sous la halle lorsque celle-ci fut construite en 1551.

Cette administration communale, qui s'étendait même à la justice, était basée sur de très anciennes coutumes, pratiquées depuis un temps immémorial, consignées et confirmées pour la première fois dans la charte de franchises donnée au habitants de Liffol par Edouard 1er Comte de Bar le 5 Juillet

- Archives de Mthe et Melle - Layette B 757 La Mothe et Bourmont N° 24 - 1378, jour de fête de Ste

Lucie, les habitants de Liffol reconnaissent le droit de forfugance au duc de Bar. Dans ce document on trouve le nom du Mayeur et de ses sept échevins.

- Archives de la Meuse - série B registres des comptes des villages de la sénéchaussée de la Mothe

et Bourmont -B 2327 (1385-1387) B 2329 1392-93) 7 échevins et le mayer.

Comme nous l'avons vu au chapitre précédent, Liffol-le-Grand entra très tôt dans les possessions du Comte de Bar. Son territoire avec le village de VILLOUXEL formait une pointe avancée et enclavée dans le royaume de France(Comté de Champagne réuni

à la France en 1285, si bien que les villages environnants Liffol : Fréville, Mont-les-Neufchâteau,

Pargny-sous-Mureau, Brechainville, Grand, faisaient partie du royaume de France. Neufchâteau était

Lorrain, Bazoilles et Harréville étaient Barrois, Liffol-le-Petit relevait de l'ancienne province de Champagne.

Les habitants de Liffol jouissaient aussi d'autres privilèges; qui consistaient dans le droit de franchise et liberté de passer leurs biens et marchandises sur les ponts et passages de la Meuse au royaume

de France et ils étaient aussi exemptés d'impôts sur les vins qui entraient à Liffol venant de France.

Depuis fort longtemps, "de grant ancienneté" disent les lettres de

franchise, les habitants de Liffol avaient le droit de passer leurs biens, denrées et marchandises sur les ponts et passages de la rivière de la Meuse, pour les conduire hors du royaume de France, sans payer de droits.

A ce titre, ils possédaient de très anciennes lettres d'octroi et confirmation de ce privilège données par les anciens rois de France et qu'ils conservaient dans leur église avec tous leurs titres chartes et autres documents.

L'Église de Liffol, avec tout ce qu'elle contenait fut brûlée au temps de la bataille de Bulgnéville (1431) et depuis ce moment là les pauvres habitants ne pouvaient plus présenter leurs lettres de privilèges et à plusieurs reprises, ils furent inquiétés par les fermiers des hauts et bas passages du roi de France chargés de percevoir les droits de passage.

Afin de rétablir leurs privilèges, en 1444, ils font appel au Roi de France Charles VII qui se trouvait à Nancy et obtienne du Souverain la confirmation de leurs anciens droits par lettres données à Tours le 4 Juin 1448.

Un droit de franchise et d'exemption d'impôts sur l'entrée des vins venant de France et pour la consommation des habitants avait été accordé à Liffol par Mgr Nicolas de Vaudémont, régent de Lorraine pendant la minorité de Charles III, par un décret du 29 Août 1557 et confirmé plus tard par le duc de Lorraine Henri II le 27 Février 1622.

Néanmoins, les habitants adressent une requête au duc en l'année 1650, dans laquelle ils se plaignent contre les admodiateurs des droits et d'issues

foraines du Bailliage de Bassigny, bien que ces derniers demeurant à Liffol, qui les contraignaient à payer trois francs pour l'entrée des vins venant de France au lieu dit Liffol.

Le Duc Charles IV prend leur requête en considération et par ordonnance en date du 7 juillet 1650, il fait défenses très epresses de ne prendre aucun droit d'impôt pour les vins qui entreront à Liffol-le-Grand pour le besoin des habitants.

Il y avait à Liffol un four banal et deu moulins banau, l'un à vent l'autre à eau.

Le 6 janvier 1469, le Duc de Lorraine René autorise l'établissement d'un marché qui fut abandonné à plusieurs reprises à cause de la peste et de la stérilité qui désolèrent le pays et réduisirent les habitants à la misère.

Le 1er juin 1551, la duchesse Christine et le prince Nicolas de Lorraine, eu égard à l'agrandissement du bourg, autorisèrent la construction d'une halle avec rétablissement du marché.

La halle fut restaurée au 18^e siècle avec à l'intérieur l'aménagement d'une fontaine et d'un lavoir. Les habitants firent placer sur la façade, dominant la fontaine, la statue de leur patron St-Vincent (fin 18^e siècle).

En 1642, sur l'ordre de Richelieu, une petite armée française commandée par le Maréchal Du Hallier, alla bloquer La Mothe. Aussitôt l'armée lorraine y accouru pour défendre la Place. A la nouvelle de l'assaut des

Lorrains, le Maréchal Du Hallier leva le blocus et alla prendre position.

Le 2 septembre 1642 dans la vaste plaine de Liffol-le-Grand, c'est là que le combat s'engagea. Le lendemain 3 septembre, les cavaliers lorrains surprirent l'aile droite de l'armée française à hauteur du moulin à vent.

Craignant d'être cerné, Du Hallier battit en retraite avec tant de précipitation qu'il laissa sur le champ de bataille 1500 hommes tués et 1000 prisonniers; il perdit tout son bagage et l'argent destiné à payer ses soldats et ajoute-t-on jusqu'au cordon bleu qui soutenait sa décoration du St-Esprit, ce qui fit dire que l'Esprit Saint l'avait abandonné et ces faits ont donné naissance à

l'épigramme suivante:

Tu pensais, Du Hallier, en fuyant te sauver
Mais, oh, étrange erreur ta prudence faillit;
Car, dans la loi de Dieu, c'est une vérité,
qu'on ne peut se sauver, perdant le Saint-Esprit.

Le moulin à vent était construit sur une petite éminence à l'embranchement du vieux chemin l'Alorcier et de la route d'Harréville. Aujourd'hui, à cet emplacement il y a un petit bâtiment rural.

Plusieurs établissements religieux (chapitre de la Mothe et Bourmont, dont les biens furent réunis au chapitre des chanoinesses de Poussay, le prieuré de Châtenois, les abbayes de Chaumousey et de Mureau), possédaient différents biens et droits sur le territoire de Liffol.

L'abbaye de Mureau y possédait une ferme nommée ferme du Chemin ou Maison Dieu.

Elle avait été construite entre 1157-1183 et se trouvait à hauteur du village de Fréville près de la route nationale appelée à cette époque le "grand chemin public".

Les religieux Prémontrés ont d'abord fait valoir, par leurs mains les biens de leur ferme, ensuite ils la louèrent.

Il y avait une chapelle qui semble avoir été détruite après 1700. Les habitants de Liffol s'y rendaient en procession le lendemain de Pâques pour y rendre une prédication des Religieux.

La ferme de la Maison Dieu fut vendue comme bien national le 9 avril 1791.

Les religieux Prémontrés de Mureau avaient aussi construit une abbaye dans la forêt communale de Liffol située dans les hauts-bois et appelée Abbaye de Froidefontaine, elle fut bâtie aussi entre 1157-1183.

On sait qu'avant 1200, les bâtiment de l'abbaye et sa grange étaient construits et un sentier à travers

la forêt reliait cette annexe à l'Abbaye de Mureau (ordre de Prémontré).

Elle fut détruite au cours des guerres du 15^e siècle et abandonnée.

LE COUVENT DES RELIGIEUX RECOLLETS

Les Récollets étaient une des branches de religieux de l'ordre de St-François d'Assise.

Un couvent fut fondé à Liffol en 1708. Il n'y eut d'abord que 6 prêtres et

deu frères, mais leur effectif
passa à 13 en 1770.

L'endroit choisi pour construire le couvent fut placé à l'entrée du bourg à côté de la propriété des bénédictins de Châtenois, limité par la route de Neufchâteau et la route qui conduit à Bazoilles.

Il se composait d'un bâtiment central entouré de deux ailes, l'une était l'église et l'autre les communs, d'un cloître et d'un cimetière.

Il fut supprimé en 1790 et démoli par la suite.

En 1789, le couvent comptait 14 religieux dont 10 prêtres et 4 frères. Ils ont contribué largement à la vie religieuse de la paroisse et n'ont pas manqué d'aider le prêtre curé de Liffol dans son ministère.

Le 21 juin 1773, la cérémonie de confirmation eut lieu dans leur église ou d'ailleurs les habitants de Liffol s'y rendaient beaucoup au offices.

En 1791, le couvent était vendu comme bien national.

Vers 1830, on y construisit une jolie maison d'habitation qui existe encore aujourd'hui.

LA CHAPELLE SAINTE-ANNE (ERMITAGE)

Une petite chapelle dédiée à St-Anne et où vivait un ermite se trouvait au bord de la route de Neufchâteau à Liffol, à l'endroit où passe maintenant la voie ferrée et à l'emplacement du passage à niveau.

Cet ermitage fut fondé vers 1639 par Gengoult COURTOIS et Dame Françoise LAMOUREUX son épouse.

14 messes y étaient célébrées par an.

Un certain nombre d'ermites ont été inhumés dans la chapelle ou au abords immédiats.

Nous savons peu de chose du mobilier qui consistait en l'autel avec son tableau, une nappe et deux chandeliers de bois.

La cloche de la chapelle fut confisquée à la révolution et conduite au district de Neufchâteau pour être ensuite fondue.

Elle échappa à la refonte et resta dans le dépôt de Neufchâteau. C'est alors qu'en 1807, l'hospice de Liffol se procura une cloche pour remplacer l'ancienne réquisitionnée à la révolution.

La cloche de l'ermitage Ste Anne, restée dans le dépôt de Neufchâteau fut cédée à l'hospice.

Elle porte l'inscription suivante:

- + - IESUS MARIA IOSEPH IOAÛHIN

et ANNE FRERE

DENY MOUZON HERMITE MA FAICT FAIRE LAN 1636

Cette cloche se trouvant fêlée fut remplacée en 1975. Elle est conservée à l'hospice et fut répertoriée par la commission d'inventaire des objets d'art de Lorraine.

Le terrain et sa chapelle furent vendus comme bien national en 1791. La chapelle fut détruite aussitôt.

A quelque distance et presque en face de l'endroit où se trouvait la chapelle, au bord même de la route, une croix fut érigée le 26 Juillet

1869 par Mme Veuve MIELOT née POUIGNY en souvenir et à l'honneur de la Sainte.

LA CHAPELLE DE L'HOPITAL

Un hôpital ou plutôt maison de refuge avait été fondé en 1488 par le curé de la paroisse, l'Abbé Nicolas BOURGUIGNON, afin d'y recueillir les malades abandonnés et les pauvres passants et mendiants pour qu'ils puissent y prendre "repos et les substances des biens et aumônes que les bonnes gens y font".

Attenant à cet hôpital, l'Abbé Bourguignon avait fait construire aussi une chapelle "en laquelle il y avait un autel sacré à l'honneur et révérence de la Vierge Marie".

Ces deux édifices avaient été bâtis sur la demande du curé Bourguignon, en accord avec les habitants et le maire de la communauté qui avaient donné et octroyé "un emplacement en un lieu commun à la ville " L'hôpital et sa chapelle se dressaient sur la place d'Armes actuelle.

Déjà en 1703, l'hôpital ne fonctionnait plus, la maison était destinée à loger une maîtresse d'école qui y enseignait aux jeunes filles, et la chapelle servait, elle aussi, à la congrégation des filles.

La chapelle continua d'être ouverte au culte jusqu'à la révolution et pendant la période révolutionnaire,

spécialement lorsque Liffol devint chef-lieu de canton; elle fut utilisée pour y faire les réunions et assemblées des gardes nationaux.

Après la révolution elle fut rouverte au culte et des messes y étaient célébrées.

Elle était chère au cœur des paroissiens de Liffol, fort belle et spacieuse, ornée de magnifiques statues de bois et d'artistiques grilles en fer forgé. Cependant depuis plus de 30 ans, des réparations urgentes s'imposaient, en particulier le clocher et toute la toiture.

De par la négligence du conseil de fabrique et du conseil municipal qui tergiversèrent pour entreprendre les réparations nécessaires. En 1893, le conseil municipal décida que la chapelle serait démolie. Liffol perdait une précieuse partie de son patrimoine. Toutes les richesses qu'elle contenait ont été dispersées au quatre vents.

De l'hôpital et sa chapelle, il ne reste plus rien de nos jours, si ce n'est le nom de "rue de l'Hôpital" qui y aboutissait.

Les grilles furent partagées entre les membres de la fabrique.

Pour le mobilier, il nous reste seulement deux "Christ en croix" replacés à l'église et à la chapelle de l'hospice.

Après la démolition de la chapelle, la cloche fut déposée dans le grenier de la mairie et le 24 mai

1945, le Conseil Municipal de Liffol, sur la demande de l'Abbé Marcel d'Harréville, alors curé d'Anould (Vosges), autorise l'enlèvement de la cloche pour son église en partie détruite par la guerre .

La cloche devait servir jusqu'à la reconstruction de l'église d'Anould et fut installée ensuite dans le clocher de la chapelle de la Belle à St-Dié.

LA COMMUNAUTE DE RELIGIEUSE DE LA CONGREGATION DE ST-CHARLES A NANCY

*La première communauté de Religieuses de la Congrégation de St-Charles de Nancy arrive à Liffol en Octobre 1749. Cette première communauté comptait quatre religieuses, à savoir : deux religieuses pour soigner les malades et deux religieuses pour enseigner gratuitement aux filles de la commune.
(pour quelques détails voir "la maison de charité".)*

L'ENSEIGNEMENT

*L'enseignement était déjà donné aux garçons au 17^e siècle.
On trouve un premier "régent d'école" décédé en 1677 âgé de 70 ans.
Aussi au milieu du 17^e siècle on trouve une maîtresse qui enseignait aux petites.
A partir du mois d'octobre 1749 jusqu'à 1903, les religieuses de la Congrégation de St-Charles ont assuré l'enseignement gratuit des filles.
En plus de l'enseignement primaire gratuit, les religieuses avaient créé en 1845 un pensionnat payant pour les jeunes filles.*

LA MAISON DE CHARITE

*La Maison de Charité de Liffol, car c'est ainsi que l'on appelait les établissements de bienfaisance, a été créée en 1749.
En effet les Soeurs de St-Charles de la Congrégation de Nancy y sont arrivées vers la fin du mois*

d'octobre 1749 pour assurer le fonctionnement de l'établissement fondé par Claude MOUGINOT et Claude Louise MASSAU, son épouse. Ils avaient légué tout leurs biens au pauvres de Liffol et aussi tout ce qu'ils possédaient à GRAND, MIDREVAUX, AILLIANVILLE, LANEUVILLE-au-bois, SERAUMONT, VAUDEVILLE et SAUVILLE.

Claude MOUGINOT, natif de GRAND, était Commissaire, notaire royal et garde note héréditaire au siège et prévôté de Grand. Il épouse le 14 mai 1691 à Liffol-le-Grand, Claude Louise MASSAU.

Des trois filles nées de leur mariage, deu meurent en bas Age et la troisième, mariée avec Maimilien DEMOISSON, avocat au Parlement de Paris, meurt sans enfant.

Les revenus de leurs biens devaient être employés à soulager et secourir les pauvres de la paroisse et les substanter comme un bien donné au pauvres pour un "hôpital" auquel ils auront recours et nécessité et assurer aussi l'instruction des filles de 19 paroisses.

Les époux MOUGINOT meurent en 1747 et 1748.

Après le décès des fondateurs, les exécuteurs testamentaires et les administrateurs des biens engagent des pourparlers avec les Religieuses de la Congrégation de St-Charles de Nancy.

Un traité fut signé le 24 octobre 1749 avec la Congrégation qui envoya incessamment quatre

religieuses : à savoir deux employées au soins des malades à domicile et deux destinées à enseigner gratuitement au filles de la paroisse.

Les Religieuses habitaient dans la maison des fondateurs, rue du Bourg-St-Arnould, et dans laquelle on avait aménagé une chapelle. La salle de classe se trouvait aussi dans ce bâtiment.

La maison des fondateurs, dans laquelle habitaient les sœurs devenait bien vétuste et les administrateurs jugèrent bon de la reconstruire à neuf.

Pour mettre un tel projet à exécution qui devait entraîner une dépense considérable, les administrateurs décident de mettre en vente une partie des biens située à Grand, Aillianville, Laneuville-au-bois et Midrevaux.

Les travaux commencèrent en 1783 et devaient durer plusieurs années. Tous les bâtiments furent démolis et rétablis tels qu'on peut encore les voir aujourd'hui, y compris la chapelle et une pièce aménagée en pharmacie qui subsiste encore dans son état primitif.

Pour loger le bétail et les récoltes, il y avait une grange et une étable. Toutes les boiseries de la maison, l'ensemble de l'autel et le tabernacle de la chapelle furent confectionnés par François MAREY, menuisier à Liffol. L'autel devait être rendu et posé pour la fête Dieu 1787.

En 1789, les bâtiments sont à peine terminés que la révolution éclate avec son cortège de tracasseries et contraintes de toutes sortes envers les Sœurs par le pouvoir révolutionnaire hostile à la religion.

La chapelle est fermée, les messes interdites, les inventaires des meubles et effets de la maison se succèdent et le 17 Août 1794 les Sœurs sont obligées de quitter la maison et furent incarcérées dans l'une des salles de classe et demeurèrent quelques mois dans cette prison improvisée

pendant que la maison était livrée au pillage.

La Supérieure, Sœur Gabrielle BIGELOT, continuait les soins des malades car il n'y avait plus de médecin dans la localité.

Quand il leur fut permis de rentrer dans la maison, il n'y avait plus rien. Toutes les drogues de la pharmacie étaient avariées, plus d'ustensiles de ménage ni de linge.

Un ancien vicaire de Liffol, qui fut plus tard curé de la paroisse où il résida pendant plus de 50 ans, l'Abbé VIARD, trouvait le moyen de se rendre au milieu de la nuit, à la maison de charité en escaladant les murs du jardin.

Au signal convenu on ouvrait la porte et le prêtre pouvait célébrer la messe dans une pièce obscure située derrière la chapelle.

Les commissions administratives des hospices sont rétablies définitivement en 1796. Les maires des lieux où les hospices sont situés, sont présidents de droit sous la surveillance des sous-préfets.

Il n'y avait plus que deux religieuses pendant la période révolutionnaire. En 1808 une troisième est envoyée pour aider au soins des malades sur la demande formulée par la commission

administrative, il n'y avait plus de médecin dans la localité.

En 1803, le conseil municipal réclame d'urgence, à la Congrégation deux autres religieuses pour continuer l'instruction gratuite des jeunes filles.

La communauté a été longtemps au nombre de sept religieuses.

En plus de l'école primaire gratuite des filles dont elles avaient la charge, les sœurs créèrent un pensionnat vers 1840, pour les jeunes filles de Liffol

et sa région.

En 1897, le Comte d'Alsace proposait à la commission administrative de faire construire à ses frais, dans le jardin de la maison, un hospice de 40 lits pour vieillards.

C'était un geste des plus généreux et qui s'ajoutait à tous les bienfaits que le Comte savait si bien donner à nos populations rurales de la région. On lui donna le nom d'hospice St-Simon, prénom de l'un des ancêtres du Comte.

Pendant l'été de 1854, les Sœurs se dévouèrent beaucoup à Liffol, Fréville et VILLOUXEL, pour soigner les malades atteints de la terrible épidémie de choléra.

1902 - LOI DE SEPARATION-LAICISATION DE L'ECOLE COMMUNALE DES FILLES

A partir du 1er janvier 1903, la loi interdit aux Sœurs d'enseigner. Elles furent remplacées par des institutrices de l'état qui occupèrent les mêmes locaux, l'école des filles située Grande rue n'existait pas.

Le 16 janvier 1905, un autre arrêté préfectoral ordonnait pour Liffol, la fermeture du pensionnat ou école libre des Sœurs, à partir du 1er septembre de la même année.

Le conseil municipal se trouvait dans l'obligation de construire une école pour les filles.

Il demande à la commission administrative de l'hospice de bien vouloir

céder à la commune le terrain situé Grande rue.

En échange la commune donnait à l'hospice l'ancien bâtiment qui servait d'école et situé dans la cour de l'hospice au bord de la rue du Bourg-St-Arnould avec soulte de 2000 francs.

L'école de la Grande rue fut inaugurée en 1912.

Pendant la guerre de 1914-1918, l'hospice des vieillards fut transformé en hôpital pour des blessés.

En 1942, un cours d'enseignement ménager fut ouvert dans les anciens locaux du pensionnat.

Cette école ménagère est devenue le lycée d'enseignement professionnel St-Charles.

Les Sœurs de St-Charles qui avaient assuré le service des soins infirmiers à domicile depuis 1749 cessèrent cette activité en 1977.

A partir de 1972, les anciens locaux de l'hospice de vieillards sont transformés. Le tout fut terminé en 1979.

En 1982, l'hospice prend le nom de Maison de Retraite.

LA PAROISSE DE LIFFOL-LE-GRAND

Le lieu de Liffol compris dans la cité des Leuques, peuple de la gaule Belgique qui vint s'établir dans notre région vers le 3^e siècle avant notre ère, a donc fait partie, dès l'origine, du diocèse de Toul, qui lors de sa formation commencée vers la seconde moitié du IV^e siècle a suivi sensiblement les limites du pays occupé par ce peuple et qui persistèrent à peu près intactes jusque la division du diocèse en 1777.

La paroisse dépendait de l'archidiaconté de Reynel et du même doyenné, officialisé de Bar.

Elle a pour patron St-Vincent et la cure à toujours été séculière, c'est-à-dire que le curé qui administre la paroisse a toujours été du clergé séculier.

Le patronage de la cure appartenait à l'abbaye de St-Epvre de Toul qui avait le titre de curé primitif et en avait la collation du bénéfice qui constatait en une portion des dîmes que la dite abbaye avait attribuées à son prieuré de Châtenois ; mais son privilège le plus précieux était le droit de nomination à la cure lorsque celle-ci se trouvait sans pasteur.

C'est à ce titre et privilège qu'en 1688, les religieux bénédictins du prieuré de Châtenois qui dépendait de l'abbaye de St-Epvre, s'opposèrent à la demande formulée par le curé et les habitants de Liffol et adressée à l'Evêque de Toul, lors de sa visite dans la paroisse le 29 juillet de cette même année, pour que l'on nomme un vicaire afin de seconder le curé disant qu'il y a 233 feu dans la paroisse, plus de 700 communions et qu'une seule messe ne suffit pas pour que tout le monde l'entende fête et dimanche et qu'un curé est presque dans l'impossibilité de satisfaire à tous les devoirs de la charge, surtout pendant la quinzaine de Pâques, principale fête de l'année.

Liffol fut rattaché au diocèse de St-Dié, lors de sa création par bulle du Pape Pie VI le 21 juillet 1777.

Le diocèse de Toul était l'un des plus vastes du royaume, sa circonscription débordait sur la France.

Au commencement du IV^e siècle, il comportait 670 à 680 paroisses réparties en 6 archidiaconés :

Toul, Port, Vittel, Reynel et Ligny et 23 doyennés. Son premier évêque fut St-Mansuy vers la seconde moitié du IV^e siècle.

Il fut envoyé dans la cité des Leuques et se fia à Toul, d'abord dans un faubourg et y éleva un petit oratoire qu'il dédia à St-Pierre (ce fut alors le noyau de l'abbaye postérieure de St- Mansuy).

L'église paraît avoir suivi dès cette époque la marche qu'elle observe aujourd'hui dans les pays de mission, et n'avoir organisé que lentement et au fur et à mesure des besoins, sa hiérarchie dans les gaules, sauf toutefois sur le littoral de la Méditerranée.

Elle semble n'avoir eu d'abord qu'un seul évêque au centre des gaules à Lyon, plus tard elle en attribua un à chaque métropole et enfin un à chaque cité (Lyon II^e siècle - Trêves III^e - Toul milieu du IV^e) Lyon reçut la foi directement de l'Orient.

Son premier Evêque St-Pothin mourut martyr lors des persécutions des années 175-177. Son collaborateur et successeur St-Irénée, que l'on croit natif de Smyrne, en l'a, 130, était un disciple de St-Polycarpe qui était lui-même disciple de St-Jean l'évangéliste.

Archive départementale des Vosges, série H81 layette 7 - fonds prieuré Châtenois.

Pour mieux connaître l'aube de ces temps lointains de nos origines chrétiennes, relisons les pages qu'a écrites le Chanoine Laurent.

Plusieurs fois déjà, nous avons remarqué que, sans le savoir, l'empire romain avait préparé les voies à l'évangile, notamment par le réseau de ses grandes routes et par le quadrillage de son administration.

En pénétrant, dès le début du II^e siècle, à travers la Gaule, l'église s'installa tout naturellement dans les cadres de la vie publique de l'empire.

Ainsi, ce sont les circonscriptions administratives du temps de Dioclétien, appelées justement "diocèse" qui ont fourni au premiers évêchés leurs limites et chefs-lieux.

Le cas est typique pour Toul, capitale de la cité des Leuques, dont le territoire dessina exactement les contours du diocèse de Toul, des origines au démembrement de 1777, date à laquelle s'en détacha le diocèse de St-Dié.

La ville de Toul eut de tout temps une importance stratégique de premier ordre. C'est par Toul que s'infléchissait la voie impériale reliant Rome à Cologne, par Lyon, Langres, Metz et Trèves. Aussi dans ces villes étapes le plus souvent d'ailleurs centres d'un culte païen très actif, voyons-nous progressivement se développer les premiers foyers chrétiens.

Entre Lyon et Trèves, où se constituent respectivement au II^e et III^e

siècles et que les historiens appellent les grandes paroisses épiscopales, on admet qu'il eista à Toul, comme à Autun et à Metz, des paroisses presbytérales, années des deux premières métropoles. Ce terme de la paroisse donne à penser qu'il y eut à Toul des fidèles et des prêtres bien avant qu'elle ne devînt le siège d'un évêché.

En conséquence, si St-Mansuy a sans nul doute été devancé par des prédicateurs anonymes de l'évangile, il est reconnu comme le fondateur de la première chrétienté autonome organisée en diocèse.

L'événement se situe au milieu du IV^e siècle, lorsqu'il y eut un nombre suffisant de baptisés et de prêtres organisés en paroisses.

Fièrre d'un aussi riche passé, l'église de Toul se parera jusqu'à la fin du 12^e siècle du titre de "Sainte Église des Leuques".

La plus ancienne vie de St-Mansuy écrite au e siècle n'apporte aucun témoignage valable pour l'histoire.

Par contre nous sommes renseignés de façon suivie, à dater de L'an Mil, sur le culte voué par les Toullois à leur premier évêque.

Son corps, entouré d'une vénération immémoriale reposait dans la chapelle St-Pierre que lui-même, disait-on, avait érigée de son vivant à proximité de la ville.

Par la suite, une abbaye de Bénédictins s'y était installée, qui prit le non

de St-Mansuy.

Lorsque St-Gérard (963-994) entreprit de rénover le culte des vieux saints de Toul, il commença par relever les restes du sarcophage de l'antique crypte de St-Pierre, pour les placer dans un reliquaire dont les bénédictins assurèrent la garde. Cinquante ans plus tard, St-Léon II (ancien évêque de Toul) authentiqua de façon solennelle au synode de Rome, la sainteté de son lointain prédécesseur.

A dater de cette canonisation officielle, il y eut au cours du Moyen Age plusieurs reconnaissances ou translations de ses reliques.

La première de ces translations se fit le 15 juin 1104 par les soins de l'évêque Pibon. En 1444, c'est Henri de Vaucouleurs, évêque auxiliaire de Verdun, qui procède à une nouvelle reconnaissance, et de même en 1506, Hugues des Hazards, évêque de Toul.

Il préleva cette fois le chef de St-Mansuy pour le placer dans un reliquaire spécial destiné à la cathédrale qui a pu le conserver jusqu'à nos jours.

En 1790, la grande châsse de vermeil médiévale, qui contenait le corps devint la proie des révolutionnaires réquisitionnant les métaux précieux. On obtint toutefois d'en retirer au préalable les ossements que se répartirent les dignitaires du chapitre. La tourmente passée, les reliques ne réintégrèrent pas toutes la nouvelle châsse, beaucoup restèrent dispersées dans plusieurs églises du diocèse de Nancy.

Les habitants de ce futur diocèse de Toul, à l'arrivée des romains au I^{er} siècle étaient donc les Leuques (peuplades celtes et belges établies dans la région depuis plusieurs siècles. Le chef-lieu de cette cité était Toul.

C'était un peuple pacifique et laborieux, favori des dieux et des déesses, qui dans leurs temples urbains, dans les humbles sanctuaires des champs ou du haut des côtes et des monts, recevaient leurs prières.

Ces dieux, présents partout, présidaient à la vie domestique, professionnelle et publique et sont restés plus celtes que romains. Auprès des sources, des arbres et des pierres sacrées le peuple venait invoquer des dieux locaux sans nom.

Le culte des eaux, près d'une source sacrée était très important. Ce culte est attesté à Liffol par les fouilles archéologiques.

La source de la goulotte et son environnement en était le centre.

Bien sûr, il y avait les dieux domestiques ou de foyer, la petite statue de la déesse Nantosuelta, trouvée en bordure d'un foyer en apporte la preuve.

Grand était un centre de pèlerinages et l'importance des ruines laissées par la ville antique en apporte un témoignage. Les échanges économiques et religieux ne pouvaient manquer de s'effectuer à une si courte distance.

Le culte de Mithra, venu de l'Orient, était aussi pratiqué à Grand. Mais tous ces multiples cultes (celtes, romains, culte de Mithra) ne

pouvaient plus satisfaire le vieux paganisme et une inquiétude religieuse allait acheminer certains esprits vers le monothéisme qui ne reconnaît l'existence que d'un seul Dieu.

De tous temps, l'homme s'est posé une question "qui suis-je, d'où je viens, ou je vais". L'homme de la préhistoire enterrait ses morts, il est impossible de savoir si cet usage était général ou exceptionnel. La question est importante par ses prolongements, car enterrer un corps laisse supposer la croyance dans une vie au-delà de la mort.

Au fil des millénaires, l'homme acquiert plus d'habileté, sa vie intérieure progresse et l'amène à se poser de multiples questions et ses préoccupations religieuses deviennent certaines.

Les rites funéraires gallo-romains s'apparentaient étroitement aux croyances concernant la mort et une vie au-delà de la mort.

À partir du II^e siècle après J.C, l'incinération tendit à disparaître pour faire place à l'inhumation.

Les chrétiens, dès les premiers siècles, ont pratiqué l'inhumation des corps. La tradition dans l'église consiste à ensevelir les morts et non à les réduire en cendres.

Jusqu'en 1964, l'incinération, sauf dans les cas d'épidémie, n'était pas admise par l'église.

Depuis l'interdiction est levée sauf dans le seul cas où l'incinération a été désirée comme une négation des dogmes chrétiens, dans un esprit

sectaire ou par haine de la religion catholique ou de l'église.

En fait l'incinération n'a jamais été considérée comme quelque chose intérieurement mauvais ou de contraire en soi à la religion chrétienne.

La position de l'église s'est durcie à la fin du siècle dernier à l'occasion d'une campagne anti religieuse. L'église continue à préférer l'inhumation, c'est-à-dire l'ensevelissement du corps dans la terre ou le dépôt dans un caveau.

Les raisons tiennent au symboles de la foi chrétienne.

La fin du paganisme et l'organisation de la jeune chrétienté nous sont bien mal connus par les documents.

Il eiste à Soulosse, à Liverdun et à Grand de très anciens cultes de martyrs locau des années 361- 363 qui ont vécu au premiers temps du christianisme dans notre pays.

Il s'agit de St-Elophe, St-Euchaire et Ste Libaire.

Tout ce qu'on en sait est tiré d'une passion ou vie de Saints écrits au IIe siècle, peu après 1036.

De ces écrits encombrés de longueur d'une œuvre à l'autre, il n'y a rien a tirer de leurs récits fabuleux.

Cependant le fait de ces cultes de martyrs, en particulier dans les deu gros centres gallo-romains de Grand et de Soulosse, est l'indice certain que les progrès du christianisme furent très lents et ne se firent pas sans heurt.

Le paganisme ne désarma pas tout d'un coup et garda longtemps des

adeptes surtout pour les sources sacrées, les arbres et les rochers divins.

Sur les lieux de culte païens, le patronage d'un saint fut imposé par l'autorité ecclésiastique ou attribué par la piété populaire, mais la vieille pratique superstitieuse païenne resta encore longtemps tenace.

Les signes ou les indices chrétiens dans les trouvailles archéologiques de la région sont rares.

Un sarcophage à Grand portant l'Ichtus, un plat de bronze à Soulosse avec le même symbole (4^e siècle) et aussi l'inscription chrétienne bien connue de Sion également attribuée au 4^e siècle.

- Abbé Jacques CHOU - la Lorraine chrétienne au Moyen Age(1981)

Nous sommes donc dans une région de vieille chrétienté dont l'origine de la plupart des paroisses remonte au haut moyen âge. Les églises de ces paroisses étaient de construction très pauvres; murs de briques couvertures de bois. Elles ont toutes disparues.

Nos plus anciennes églises ne sont que romaines et avant elles il y eut quelque sept siècles de christianisme.

La paroisse de Liffol remonte à ces temps anciens et les courants de la dévotion populaire ont eu une influence sur le choix des titulaires des églises, ainsi pour notre paroisse, nos ancêtres ont choisi pour patron St-Vincent qui mourut martyr en l'an 304 et le choi étant

fait d'un patron de paroisse, l'église en interdisait le changement.

Ce qui vient appuyer aussi une origine ancienne, c'est le patronage de la cure par l'abbaye de St-Epvre de Toul qui est la plus ancienne abbaye de ce diocèse et sa fondation remonte approximativement au milieu du VI^e siècle. Elle détenait ce patronage bien avant la fondation du prieuré de Châtenois vers 1070 et qui fut réuni à la dite abbaye.

On sait que le droit de patronage d'une cure appartenait au fondateur ou à un bienfaiteur de l'église paroissiale.

Le doyenné de Reynel possédait 34 paroisses (1) : Reynel, Manois, Humberville, Poisson, Ailly, Maconcourt, Sommetonnance, Annonville, Domrémy en Ornois, Bettoncourt, Augeville, Epizon, Harméville, Germay, Lezéville, Laneuville-au-bois, Bertheleville, Dainville, Avranville, Vaudeville, Grand, Trampot, Prez-sous-Lafauche, Busson, Orquevau, Vesaigues, St-Blin, Semilly, Chalvraines et plusieurs autres : Clinchamp, Seraumont, Morionvillers, Brouthière, Noncourt, Lafauche, Pautaine, Vau, Germisey, Bressoncourt, Chambroncourt, Leurville, Chermisey, Landeville.

1) Ancien pouillé de Toul de 1402 composé d'après d'anciens pouillés notamment celui de 1303.

Il fait connaître l'état du diocèse de Toul au IV^e et même III^e siècle.

- Le pouillé de Toul de 1402 a été publié dans la recueil de documents d'histoire de Lorraine (tome 8).

- St-Vincent étant le patron des vignerons, on peut penser qu'à une époque très éloignée, les habitants de Liffol cultivaient déjà la vigne sur les coteau.

CHANOINE ANDRE LAURENT

LES SAINTS DE CHEZ NOUS

Les martyrs de notre région, des années 361-363, Ste Libaire, St-Elophe, St-Euchaire sont les premiers témoins du christianisme arrivé jusqu'à nous.

Nous ne connaissons Ste-Libaire que par une vie ou "passion" écrite au le siècle.

Ces écrits sont encombrés de longueurs, de clichés, de faits miraculeux qui se répètent étrangement à la manière de scénarios d'une œuvre à l'autre.

Il y a pourtant au sein de toute cette gangue une part appréciable d'histoire vraie et appuyée par des traditions régionales et des manifestations d'un culte permanent reçus de temps immémorial.

Ste-Libaire naquit et mourut à Grand. Chrétienne de la première génération, vivant dans le milieu païen de son opulente cité, il se trouve qu'un jour Ste-Libaire fut arrêtée et sommée d'adorer les divinités officielles.

Toujours dans le but de grandir notre sainte, la légende la fait comparaître devant l'empereur Julien l'Apostat qui après de multiples

interrogatoires, coupés de miracles et de conversions de soldats romains, la condamne à mort par décapitation, en 361.

Cette intervention de l'empereur à Grand même est historiquement fausse, pour des raisons de simple chronologie. Ste-Libaire aurait été plutôt victime de quelque proconsul bien en cour ou d'un ambitieux, ennemi du christianisme et sûr de son impunité.

Quoi qu'il en soit, le martyr de cette jeune fille, premier exemple de la région, était un trop grand événement pour ne pas frapper l'imagination populaire et ne point survivre dans le souvenir des générations.

Le martyre aurait donc eu lieu sur la voie romaine, près de la deuxième borne milliaire, en direction de Soulosse. Les fidèles ramenèrent son corps pour l'inhumer avec honneur au portes de la ville, là où s'élève la chapelle du cimetière.

L'édifice actuel, héritier de plusieurs chapelles antérieures, date de la fin du Ve siècle, et le cimetière s'était constitué tout autour, de préférence à l'église paroissiale : la chrétienté de Grand tenait à reposer près de sa patronne.

Le plus ancien document historique touchant la culte de Ste-Libaire remonte au IIe siècle.

Lors de la consécration du maître-autel de l'abbaye de St-Mansuy de Toul, en 1090, l'évêque Pibon tint à y inclure les reliques de la première martyre de son diocèse.

(Fête de Ste-Libaire le 12 octobre). Au calendrier liturgique de l'ancien diocèse de Toul, on fêtait Ste-Libaire le 7 octobre, St-Elophe le 16 et St-Euchaire le 22 octobre.

Quatre cents ans plus tard, renouvelant à une heure grave le même geste de vénération, un autre évêque de Toul transférait en entier le corps de Ste Libaire en sa ville.

Grand subissait alors, comme toute la Lorraine, pendant une des guerres de religion, les ravages de bandes conduites par Frédéric, Comte sauvage du Rhin (c'est le titre dont il se parait).

Les reliques furent sauvées de justesse et conduites à Toul par le Cardinal Charles de Vaudémont en 1587, et déposées à l'abri des remparts dans l'église abbatial St-Léon.

Par un curieux destin, le précieux dépôt devait y demeurer deux siècles, à l'exception du fragment restitué à Grand par Mgr de Thyard de Bissy (1692-1704).

En 1719, tandis qu'une sécheresse exceptionnelle désolait la contrée, cette relique fut amenée processionnellement à Neufchâteau et exposée à la vénération des fidèles.

A la fin de la neuvaine de prières, où se relayaient auprès de la châsse toutes les paroisses des environs, la pluie se mit à tomber.

En pleine révolution, en 1792, les habitants de Grand revendiquent la totalité des reliques, se faisant fort de les garder plus ardemment dans leur village, que ne pourraient le faire les Toullois, devant les injonctions des spoliateurs jacobins.

Ils eurent gain de cause et les reliques furent transférées à Grand, sans aucune cérémonie, à cause de l'agitation révolutionnaire (Juillet 1792), et déposées dans une châsse de bois doré qui demeura dans la chapelle du cimetière jusqu'en 1851, où Mgr Caverot transféra les reliques à l'église paroissiale dans une nouvelle châsse.

Pour confectionner celle-ci, il semble que l'orfèvre s'inspira d'un ravissant reliquaire portatif en argent, du Ve siècle classé par les beau-arts.

Dans la grande châsse, on déposa, à côté des ossements, divers objets forts rares et également classés comme datant du 1^{er} siècle. Notamment une chaîne en cuivre ouvragé, offert en ex-voto, orné d'un bijou en émail d'une remarquable finesse, reconnu récemment supérieur à celui de même style que porte la fameuse statue en or de Sainte Foy de Conques, en Aveyron.

Une paroisse du diocèse de Meau, qui porte le nom de Condé-Sainte-Libaire (à 10 km de Meaux sur la Marne), désireuse de posséder des reliques de sa patronne séculaire, envoya en Août 1700, une délégation à Toul.

La requête agréée, ce fut, l'année suivante l'occasion de grandes fêtes.

Bossuet les présida le 25 octobre 1701, en célébrant la messe pontificale au cours de laquelle il prononça le panégyrique de Ste Libaire.

Un procès verbal de translation de cette petite partie de reliques fut scellé ce jour-là dans la châsse.

Comme pour Ste Libaire, nous connaissons St-Elophe par un écrit "La passion de St-Elophe" rédigé peu après 1036 et conservé à la bibliothèque royale de Bruxelles.

Si en définitive on ne peut retenir grand chose de ce récit fabuleux, il laisse un résidu historique valable appuyé par la tradition.

En effet, le martyre de St-Elophe fut un trop grand événement local pour ne point frapper la sensibilité de l'opinion et ne point survivre dans le souvenir des générations. Lorsque St-Gérard, évêque de Toul, vint au tombeau de St-Elophe en 965 pour y faire l'inventaire des reliques et donner au pèlerinage l'impulsion décisive, sa démarche consacrait en quelque sorte une tradition historique et cela plus d'un siècle avant la parution de la fameuse "Passion".

On sait que la Lorraine était traversée par une des voies romaines les plus importantes de l'Occident, celle qui reliait Rome à Cologne et il est certain qu'au long de cette voie sont nées les vieilles évêchés de Vienne, Lyon, Autun, Langres, Toul, Metz et Trèves.

Sur cette voie militaire cheminaient beaucoup de monde, fonctionnaires, marchands, voyageurs et pèlerins. Il s'y mêlait aussi les premiers

missionnaires et Soulosse (solocia) constituait un relais entre les villes étapes.

C'est précisément à Soulosse, en 1967, que fut découverte une inscription lapidaire, déposée au musée d'Épinal, en mémoire de deux femmes du pays qui avaient embrassé le christianisme : une coupe de bronze sur laquelle est gravée le poisson (Ichthus) symbole chrétien daté du IV^e siècle.

L'évangile se diffusait lentement et la vie chrétienne s'organisait au alentours des villes étapes.

C'est donc là que St-Elophe, déjà chrétien, subit son martyre en 361-363. Il fut décapité au bord du Vair et inhumé sur la colline, l'antique solimariaca, ancien oppidum gaulois, qui devint le village de St-Elophe.

Très tôt sa tombe fut vénérée et une chapelle érigée et reconstruite plusieurs fois pour donner place à l'église actuelle.

Dès le VI^e siècle le cimetière s'organisa autour de son tombeau et au siècle suivant le culte de St-Elophe était en honneur.

En 965, Saint Gérard évêque de Toul arrivait à St-Elophe en pèlerin. La démarche du Jeune évêque avait pour principal objet de régulariser ce culte séculaire, en relevant de la tombe les restes de St-Elophe et en les déposant dans un reliquaire ; cérémonie canonique qui était à cette époque, l'équivalent de la "canonisation".

Des ossements relevés et dûment authentifiés, l'évêque fit trois parts inégales, une pour l'église de St-Elophe, une pour la cathédrale de Toul,

la dernière de beaucoup la plus importante pour Cologne.
St Gérard voulait honorer sa ville natale par ce don précieux.

Il porta lui-même ces reliques à Cologne, le 21 juin 965.
Périodique, à l'occasion de pèlerinages, on procède à la reconnaissance des reliques. En 1763, la châsse est ouverte pour prélever un grand ossement offert à la Comtesse Elisabeth -Charlotte de Lignéville qui en fera don à l'église St-Nicolas de Neufchâteau.

La chasse de Cologne fut préservée pendant la révolution ou les troupes françaises occupaient toute la rive gauche du Rhin et pillant hélas la plupart des églises. Pendant la guerre de 1939-1945, la châsse fut déposée dans les cryptes de la cathédrale, laquelle fut épargnée alors que la plupart des églises de Cologne furent anéanties ou mutilées. La cathédrale de St-Dié, où se trouvaient les reliques du patron de la ville et celles de douze autres Saints fut sauvagement dynamitée le 16 novembre 1944. Parmi les reliques se trouvait celles de St-Elophe.

Mgr Brault qui avait été intronisé le 26 novembre 1947 conçut l'idée d'adresser à l'archevêque de Cologne une requête pour obtenir des reliques de St-Elophe, en remplacement de celles qui avaient si tristement disparues.

Le Cardinal Frings accepta de grand cœur et le 10 octobre 1949 Mgr Brault se rendit lui-même à Cologne.

Au cours d'une cérémonie, à la fois intime et solennelle, le cardinal remit à notre évêque deux éléments importants du corps saint, en priant de voir dans ce geste une réparation du peuple allemand.

Les reliques rapatriées (en l'espèce deux tibias) furent réparties entre les paroisses de St-Elophe et de la Cathédrale.

Le martyre de St-Euchaire eut lieu au confluent de la Meurthe et de la Moselle, à Pompey et son corps fut transporté à Liverdun. Une chapelle fut élevée à l'endroit du martyre, elle est aujourd'hui démolie.

Contre le mur de cet oratoire se trouvait une vieille pierre (conservée maintenant au Musée Lorrain et qui portait une double inscription du IV^e siècle selon laquelle St-Euchaire avait été évêque de Grand, mais rien ne permet de le prouver de même que sa parenté avec Ste Libaire et St-Elophe.

LES CLOCHES DE L'Église DE LIFFOL-LE-GRAND

La grosse cloche s'appelle Marie Julienne. Elle a été bénite en Mai 1881 par M. l'Abbé FLEURENCE, curé de Liffol sous l'administration de M. Jules ANTOINE, Maire .

Elle a eu pour parrain M. Jules CHAILLY, docteur en médecine et pour marraine Melle Julienne ANTOINE.

Son poids est de 1515 Kg. et fut fondue par Mrs Charles et Clément DROUOT(Père et fils) fondeurs de cloches à MAISONCELLES (Hte-Marne).

La cloche moyenne s'appelle Célestine Emilie. Elle a eu pour parrain M. Ali RAOUL âgé de 12 ans et pour marraine Célestine AUBERTIN âgée de 13 ans.

La petite cloche s'appelle Françoise Adèle. Elle a eu pour parrain François Justin HUMBLLOT âgé de 9 ans et pour marraine Adèle COLLOMBIER âgée de 14 ans.

Ces deux cloches ont été bénites en 1853 par M. l'Abbé Claude RAPHET, curé de Liffol sous l'administration de M. Pierre Joseph GUYOT, Maire.

Elles ont été fondues par Jean Georges MESMANN, fondeur de cloches à ROBECOURT (Vosges).

La grosse cloche avait été fondue aussi en 1853, mais elle fut endommagée et le métal fendit au cours de l'hiver très rigoureux de 1879-1880. Elle fut donc refondue en 1881.

Le cimetière qui se trouvait autour de l'église a été transféré à l'emplacement actuel en 1849.

La première inhumation y a eu lieu au mois de septembre.

La croix du cimetière classée M.H. en 1909

C'est une magnifique croix de sépulture comportant de nombreux personnages. Incomparable témoin du passé, on peut lire encore la date : le 4 Mars 1666.

Cette date est placée entre les deu consoles qui couronnent le fut rectangulaire orné de rosaces, vase de fleurs, etc. ...

relief à peine accusé.

La croix est cylindrique, terminée par des rosaces, portant d'un côté le Christ sur une tête de mort aujourd'hui brisée, de l'autre la Vierge portant l'enfant sur son bras gauche.

Autour du Christ, St-Nicolas et St-François d'Assise; autour de la vierge, Ste Catherine et Ste Barbe.

Cette croix surmontait une sépulture particulière.

La dernière inhumation qui semble avoir été faite au pied est de 1838.

Cette croix se trouvait dans l'ancien cimetière fut et rapportée à son emplacement actuel après son classement par les monuments historiques.

F PATRIMOINE

F 2 - ARCHITECTURE CIVILE et MILITAIRE

Il reste quatre anciens immeubles avec une tour extérieure sur une façade (fin du 16^e début 17^e).

Mais ces immeubles ont subi d'importantes transformations

La halle est une construction du 16^e siècle, restaurée au 18^e siècle, devenue un lavoir. La fontaine St

Vincent est placée sur la façade, rue de l'église.

F 3 - ARCHITECTURE SACRÉE

L'église

La tour clocher est une ancienne tour de guet avec deux archères à la base

(début du III^e siècle).

Le chœur est du V^e siècle.

La nef fut reconstruite en 1825.

Un calvaire du VII^e siècle (classé M.H.) placé au milieu du cimetière.

F 4 - MOBILIER

- OBJETS D'ART

Église :

Christ en croix 17^e - boiserie du chœur 18^e, chaire 18^e - quelques statuettes de confréries du 18^e -

3 cloches de 1852 et 1881 - vitraux du chœur (fin 19^e).

Chapelle de la Maison de retraite :

Autel bois sculpté du 18^e - Christ en croix 16^e siècle.

Statue de St-Vincent(18^e) surmontant la fontaine, rue de l'église.

F 5 - PATRIMOINE CULTUREL

F 500 Musée - collection d'objets préhistoriques (bifaces, grattoirs, perçoirs) . Ère et période

gallo-romaine (monnaies, objets usuels, outillage, statuette, petite mosaïque, etc.)